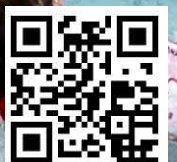


## AlberAquatic est ouverte

Page 3



## Loisirs

AlberAquatic est ouverte.

.....Page 3

## Travaux

L'actu des chantiers.

La concertation sur le port se poursuit.....Pages 4-5

## Environnement

Bientôt les beaux jours... et le retour des moustiques tigre

.....Page 6

## Finances

Un budget 2015 stable et maîtrisé.....Page 7

Les principaux travaux programmés en 2015  
.....Pages 8-9

## Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.....Page 10

« En 2015, la ville accomplira une profonde mutation »

.....Page 11

## Animations

L'actualité de la Casa de l'Albera.....Page 12

A noter dans votre agenda  
.....Page 13

## Zooms

Retours sur l'actualité.  
.....Pages 14-15

## Agenda

Les grands rendez-vous.  
.....Page 16



Papier recyclé

### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04 68 95 34 58

[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)

### Rédaction et Maquette

Frédéric Hédelin  
Philippe Mahé

Service Communication.

### Crédits photographiques

Service Communication.

### Imprimerie

Imprimerie Salvador  
(Elne) Papier 100% recyclé.



## Connaissance contre obscurantisme

**L**e début de cette année fut riche en émotions fortes, de celles qui marquent durablement.

Ainsi, les 7, 8 et 9 janvier, des crimes abjects ont touché dans notre pays deux des piliers de notre démocratie : la liberté d'expression et ceux qui étaient chargés de la protéger. Ils ont également braqué les projecteurs sur l'antisémitisme, cette bête qui, décidément, refuse de mourir.

Face à cette violence, notre pays a réagi comme il se devait, de manière ferme et responsable. Par ailleurs, les manifestations qui s'en sont suivies ont démontré que la solidarité n'était pas une coquille vide. L'espoir renaissait.

Malheureusement, plus d'un mois après ces trois jours effroyables, voilà que la même horreur se reproduisait à Copenhague. Les 14 et 15 février, la capitale danoise devenait à son tour le théâtre de deux attentats faisant autant de morts.

Depuis, je m'interroge : Pourquoi cette haine ? Comment la juguler ? Quel rôle doivent jouer les élus du peuple dans cette mission ?

Je reste convaincu que la solution se trouve dans l'éducation et le savoir, deux remparts contre l'obscurantisme et l'ignorance, mères de toutes les dérives.

Pour cela, tout le monde sans exception doit avoir accès aux outils permettant d'éveiller les consciences, attiser la réflexion.

C'est ce que nous tentons de réaliser à la ville d'Argelès-sur-Mer et à la communauté de communes Albères Côte Vermeille.

Ainsi, nous développons un réseau de médiathèques, lieux de connaissance par excellence. Les adolescents - à une période délicate de la vie où certaines influences s'avèrent parfois néfastes - peuvent également bénéficier de l'accueil dans les points jeunes. Outre les nombreuses activités, ils y trouvent une écoute indispensable.

Enfin, le lycée Christian-Bourquin ouvrira ses portes dans quelques mois. Les élèves y forgeront leur culture, leur réflexion. Deux conditions indispensables pour qui souhaite maîtriser sa vie.

Pierre Aylagas  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Député des Pyrénées-Orientales



# AlberAquatic est ouverte

Après deux années de réhabilitation menées par la communauté de communes Albères Côte Vermeille, par ailleurs gestionnaire de l'établissement, la piscine communautaire AlberAquatic accueille le public depuis le 9 février.

Le succès ne faisait aucun doute. En effet, dès le 25 janvier, la journée Portes ouvertes avait d'ores et déjà attiré près d'un millier de visiteurs immédiatement séduits par un établissement entièrement repensé et parfaitement adapté à la pratique de diverses activités : natation, aquagym, aquabike, bébés nageurs, école de natation, accueil des scolaires.

Le 9 février, jour de l'ouverture, AlberAquatic faisait le plein. Plusieurs centaines de personnes profitaient de ce début de vacances scolaires pour inaugurer l'installation. « Moderne », « lumineux », « vestiaires plus spacieux », « ambiance sympa ! » pouvait-on entendre sur le bord des bassins.

## Petit tour du propriétaire

L'ensemble des installations (grand bassin, petit bassin d'apprentissage, pataugeoire) est désormais couvert et, de ce fait, utilisable durant toute l'année. Le grand bassin de vingt-cinq mètres a été élargi : il compte désormais six lignes d'eau au lieu des quatre originelles. En outre, les vestiaires ont été multipliés et un nouvel accueil créé. Cette nouvelle configuration permet la prise en charge simultanée de plusieurs types d'usagers (grand public et associations), notamment grâce à une utilisation partagée plus confortable du grand bassin.

## Les horaires d'ouverture

### Hors vacances scolaires

39 heures hebdomadaires d'accès au public  
12 h - 14 h et 17 h - 20 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

12 h - 20 h le mercredi.

9 h - 12 h et 14 h - 18 h le samedi.

9 h - 13 h le dimanche.

Occupation des bassins

(feuillelet dispo sur place ou sur le site internet).

### Pendant les vacances scolaires

51 heures hebdomadaires d'accès au public

12 h - 20 h du lundi au vendredi.

9 h - 12 h et 14 h - 18 h le samedi.

9 h - 13 h le dimanche.

Occupation des bassins

(feuillelet dispo sur place ou sur le site internet).

Sortie du bassin 15 mn avant la fermeture.

### Jours et périodes de fermeture

Jours fériés :

dimanche et lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> et 8 mai, 14 juillet, 15 août, 1<sup>er</sup> et 11 novembre.

Périodes de fermeture (2015) :

22 juin au 5 juillet, 14 au 27 décembre inclus.

## La piscine en images



Les installations sont désormais utilisables toute l'année.



Les vestiaires ont été multipliés.



Un espace est dédié aux plus jeunes usagers.

## En savoir plus sur les activités et les tarifs

AlberAquatic - Piscine Intercommunale

130 avenue de Charlemagne

66700 Argelès-sur-Mer

Infos. 04 68 37 04 05 - [www.cc-alberes-cote-vermeille.fr](http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr)



## Les principaux chantiers : tour d'horizon



Réaménagement de la Route de Taxo à la Mer, entre les campings Le Pearl et Les Cèdres.



PSIG (ancienne route de Collioure) : livraison à la fin de l'année.



Lycée Christian-Bourquin : accueil des premiers élèves en septembre 2015 (maîtrise d'ouvrage : conseil régional).



Centre-Plage : fin des travaux en mars.



Gymnase municipal (à côté du lycée) : livraison en septembre 2015.



Travaux de renforcement électrique en centre ville.



Réhabilitation du collège des Albères (Conseil général).



Aire de jeux de la Massane.



# La concertation sur le port se poursuit

La Ville ambitionne de dynamiser le quartier du port. Elle associe les Argelésiens à ce grand dessein. Ultime étape en date de cette démarche participative, une réunion publique s'est déroulée le 24 janvier à la salle Waldeck-Rousseau.



**P**ierre Aylagas, député-maire d'Argelès-sur-Mer, des élus municipaux, des représentants des services de la commune et le bureau d'études SCE en charge de ce dossier ont présenté à l'auditoire les enjeux et les propositions d'aménagement pour un **projet de port « Quartier et jardin »**.

La municipalité souhaite faire évoluer les espaces portuaires et maritimes en reliant le port au reste de la ville. Par ailleurs, elle ambitionne d'augmenter les capacités d'accueil du site tout en conservant l'ouverture sur le paysage exceptionnel des Albères.

*« Des instances de concertation collaborative ont été mises en place pendant l'étude avec les acteurs du port. Elles ont déjà donné lieu à deux groupes de travail durant les phases de diagnostic et d'enjeux, puis de projet »* rappelle Pierre Aylagas en guise de préambule.

Celui-ci précise ensuite certaines contraintes devant être prises en compte : *« Le projet doit rester conforme aux lois et documents d'urbanisme de portée intercommunale tels le SCOT ou la Loi Littoral. Par ailleurs, les aménagements s'effectueront dans un souci de valorisation environnementale »*.

Après la présentation du projet, la réunion s'est poursuivie avec un échange avec le public. Plusieurs points ont été abordés.

Tout d'abord, les demandes relatives à l'**aménagement des quais** (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, stationnement pour vélos, etc.) seront examinées par les services municipaux.

Par ailleurs, concernant la question des **espaces de stationnement**, trop peu nombreux au goût des riverains, le maire explique que *« les prairies tout autour du port donnent de nombreuses capacités potentielles de stationnement pendant la période estivale. En outre, les capacités prévues au projet sont importantes »*.

La **prise en compte de l'environnement et des risques** a été également abordée, avec notamment des interrogations concernant l'entretien de la zone humide du Grau de la Massane et la protection des plages. *« Ces points sont prévus dans le projet qui intègre pleinement la valorisation des espaces naturels »* rassure le maire.

Enfin, la programmation des **activités nautiques** évolue. Par exemple, *« les activités de paddle sont prévues depuis la plage. Les*

*départs de « voile légère » peuvent quant à eux être réalisés depuis l'intérieur de la digue quand les conditions météo le nécessitent »*.

La concertation se poursuivra dans le cadre du Plan local d'urbanisme en cours de révision.

Infos. 04 68 95 19 58

## Les projets en cours

La piscine communautaire est achevée, mais trois autres chantiers initiés par la CDC se poursuivent.



Micro-crèche de Palau-del-Vidre : ouverture ce printemps



Accueil de loisirs de Saint-André : ouverture ce printemps



Siège communautaire à Argelès-sur-Mer : livraison en septembre 2015

# Bientôt les beaux jours... et le retour des moustiques tigre

**L'extrême douceur des températures enregistrées l'automne dernier n'était pas seulement synonyme d'été indien. Elle avait malheureusement entraîné la désagréable prolifération des moustiques tigre.**

**L**a lutte contre ces insectes doit se poursuivre jusqu'au printemps, ceci afin de limiter les nuisances au retour des belles journées.

Pour cela, vous devez appliquer quelques gestes simples mais efficaces qui visent un unique objectif : supprimer chez soi les eaux stagnantes où prolifèrent les larves de moustique.

### Quelques exemples

- Vider une fois par semaine les vases, seaux, soucoupes sous les pots de fleurs ;
- remplacer l'eau des soucoupes par du sable humide ;
- couvrir de toile moustiquaire ou autre tissu les réserves d'eau

(bidons, bacs pour arrosage) ;

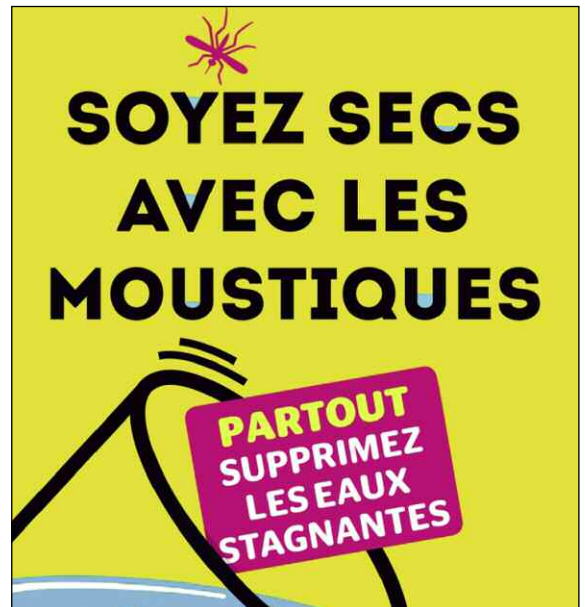
- entretenir régulièrement les piscines, les bâcher ou les vider ;
- vider puis retourner ou rentrer les matériels de jardin, les jouets et autres réceptacles potentiels d'eau, etc.

### Intervention de l'EID

De son côté, l'opérateur public EID (Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen) applique un traitement bioinsecticide contre les larves dans les gîtes publics infestés : avaloirs pluviaux, vides sanitaires, bassins, etc.

*Tout savoir sur les moustiques et leur éradication :*

[www.albopictuslr.org](http://www.albopictuslr.org).



## Charançon rouge : menace sur les palmiers

**Le charançon rouge est un coléoptère nuisible pour les palmiers. Depuis son apparition en France, dans le Var en 2006, il n'a cessé de se propager le long de l'arc méditerranéen pour atteindre les Pyrénées-Orientales fin 2012.**

**B**ien sûr, Argelès-sur-Mer n'a pas été épargnée. Malgré tous les efforts réalisés au fil de ces trois dernières années (réunion publique, campagnes de prévention, renforcement de la surveillance), la ville déplore malheureusement l'évolution exponentielle des attaques de ces insectes ravageurs : 4 palmiers infestés déclarés en 2012 ; 19 en 2013 ; 186 en 2014.

La situation est d'autant plus préoccupante que près de 2 000 palmiers sont recensés à Argelès-sur-Mer : un terrain favorable à la prolifération.

### Comment agir ?

Depuis trois années, la Ville traite contre le

charançon les palmiers dont elle a en charge l'entretien.

Les particuliers peuvent quant à eux bénéficier des procédures suivantes :

- l'enlèvement des palmiers infestés, uniquement par une entreprise agréée (procédure définie par arrêté ministériel) ;
- en cas de suspicion d'infestation, des employés municipaux formés à la détection de charançons peuvent se déplacer à domicile pour établir un diagnostic précis (sur simple demande auprès du secrétariat de la direction des services techniques municipaux - 04 68 95 34 23).

*Plus d'infos sur le charançon rouge sur [www.fredonlr.com](http://www.fredonlr.com).*

## Le parc municipal de Valmy est ouvert

Sentiers, fontaines, cascade, aires de jeux et de pique-nique, panorama unique sur la ville, la mer Méditerranée et la plaine du Roussillon : le parc municipal de Valmy, au pied des Albères, est idéal pour une sortie familiale.

### En pratique

L'accès au parc est gratuit.

Ouverture :

- jusqu'au 8 mars : tous les jours de 10 h à 18 h ;
- du 9 mars au 12 avril : mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 18 h ;
- du 13 avril au 30 avril : tous les jours de 10 h à 18 h ;
- du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : tous les jours du 10 h à 19 h ;
- du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'à la fin des vacances de Toussaint : mercredi, samedi, dimanche et vacances scolaires de 10 h à 18 h.

Le parc sera exceptionnellement fermé lorsqu'il accueillera des manifestations de grande ampleur (ex : Festival les Déferlantes au début du mois de juillet ou concerts et spectacles).

*Infos. 04 68 95 34 28*



# Un budget 2015 stable et maîtrisé

*Il privilégie la prudence tout en restant dynamique. Pour preuve, les nombreux travaux qui arriveront à leur terme au cours des prochains mois.*



**Le gymnase municipal, qui sera livré en septembre prochain, compte parmi les grands projets 2015.**

**V**oté le 18 décembre par le conseil municipal, le budget 2015 s'inscrit dans la continuité du précédent : il s'élève à 37 091 245 euros contre 34 739 616 euros en 2014.

Si les dépenses de fonctionnement restent stables d'une année sur l'autre (22 227 131 euros en 2015, 22 221 229 euros en 2014), l'enveloppe allouée aux dépenses d'investissement a augmenté de 2 300 000 euros pour atteindre 14 864 114 euros. Cette hausse sensible est due à l'engagement de certains travaux d'envergure dont le gymnase municipal attendant au lycée Christian-Bourquin.

## Les subventions aux associations augmentent...

Les principales dépenses de fonctionnement, dont les charges à caractère général (3 969 692 euros) et de personnel (10 866 700 euros), sont maîtrisées. Les charges de gestion courante diminuent légèrement (3 450 000 euros contre 3 533 075 euros en 2014), sans pour autant réduire les subventions aux associations qui augmentent de 2%.

## ... les aides sociales également

Pour répondre aux besoins croissants de la population, l'enveloppe allouée au centre

communal d'action sociale est valorisée (215 000 euros contre 210 000 euros l'année dernière). La participation versée au contingent incendie (482 362 euros) connaît par contre une légère baisse de 2 600 euros.

Autre caractéristique forte de ce budget : les ambitions municipales en matière d'autofinancement. En effet, malgré les contraintes budgétaires croissantes, la Ville vise le maintien d'un autofinancement à 3 000 000 d'euros.

## Les travaux se poursuivent

Le budget est également synonyme de dynamisme. De nombreux aménagements sont en cours ou programmés pour les prochains

mois. Ils sont présentés dans la rubrique Travaux et sur les pages 8 et 9. Ceux du gymnase, du PSIG, du centre plage et de la Route de Taxo à la Mer arriveront à leur terme courant 2015.

## Les autres budgets adoptés

### Camping Le Roussillonnais

500 000 euros vont être investis dans les travaux. L'accueil de la clientèle en sera sensiblement amélioré.

### Service portuaire

Le budget annexe du port s'est soldé en 2013 par un excédent de la section d'investissement de 806 304 euros. Cette somme a été reprise au budget supplémentaire de 2014. Elle servira au financement d'études et de travaux pour la digue. Enfin, le capital à rembourser pour les emprunts connaît une baisse très sensible (322 883 euros en 2014 et 142 844 euros en 2015) due au terme d'un emprunt réalisé en 1999.

## Les taux 2014

Taxe d'habitation : 12,52%  
 Taxe sur le foncier bâti : 16,30 %  
 Taxe sur le foncier non bâti : 39,64%  
 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 10,30%  
 Taxe de la contribution foncière des entreprises (CFE) : 31,21%  
 Prix du m<sup>3</sup> d'eau : le prix pour 120 m<sup>3</sup> de consommation annuelle s'établit à 1,89 euro TTC/m<sup>3</sup>.

# Les principaux travaux progr

## Place de la République

Mise en sécurité piétonnière du site grâce à la mise en place de potelets amovibles. Les automobilistes pourront stationner leur véhicule sur le parking de la Tolérance, le long de la Massane.

## Place saint Côme et saint Damien

Aménagement des sanitaires.

## Aire de jeux de la Massane

Travaux en cours.

## Place Gambetta

Etude d'aménagement.

## OPAH

Poursuite en 2015.

## Chemin de la Teulerie

Fin des travaux et mise en sens unique.

## Stade Gaston Pams

Eclairage.

## PSIG

Livraison en décembre 2015.

## Valmy

Création d'une base VTT.

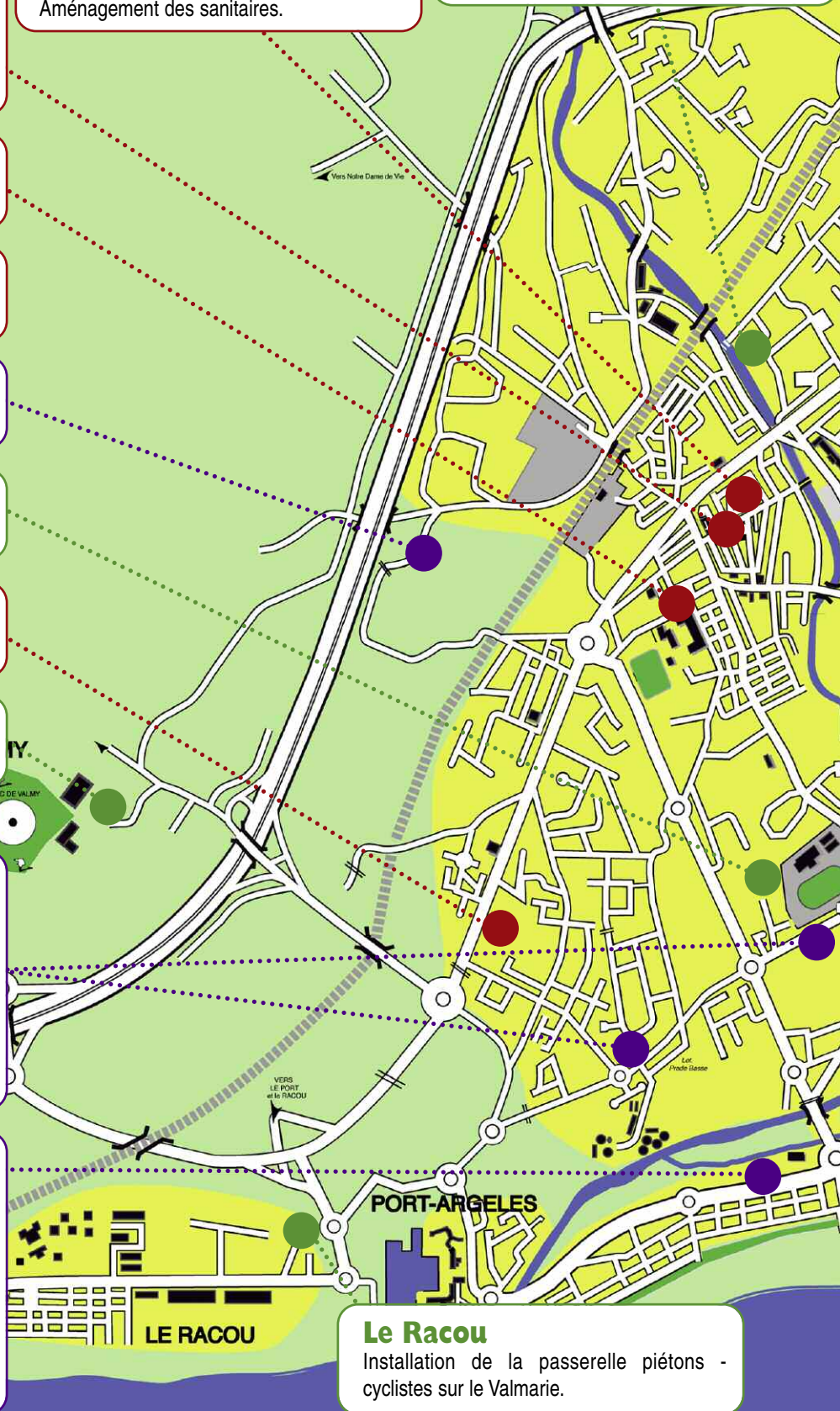
## Avenue de Charlemagne

Réalisation d'un plateau traversant au niveau de l'IME. Création de places de stationnement au niveau du bassin de rétention, au croisement des avenues Malraux et Charlemagne.

Suite aux inondations, curage et renforcement divers des cours d'eau.

## Avenue du Grau

Reprise des travaux après l'été, entre le rond-point de l'Arrivée et celui de Can-Limouzy : réduction de la largeur de la route pour empêcher tout excès de vitesse ; pose d'un plateau traversant au niveau de la rue du Soleil ; partage des trottoirs entre piétons et cyclistes ; suppression du stationnement anarchique.



## Le Racou

Installation de la passerelle piétons - cyclistes sur le Valmarie.



# ammés en 2015



# Les dossiers du conseil municipal

**Les derniers conseils municipaux se sont déroulés les 18 décembre et 15 janvier. Tous les points abordés ont été adoptés. Les principaux dossiers discutés.**

### Occupation du domaine public : les tarifs restent stables

Comme chaque année, les tarifs concernant les différents droits perçus pour l'occupation du domaine public par les commerçants sédentaires et ambulants ont fait l'objet de nouvelles propositions pour 2015.

Les droits de terrasse restent identiques. Les tarifs concernant les marchés qui se tiennent sur plusieurs points de la ville (parking des Platanes, petite poste, port, village) ont quant à eux été légèrement augmentés.

### La randonnée pédestre sur le bon chemin

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de diversification de l'offre touristique, la municipalité souhaite développer la pratique de la randonnée pédestre.

Cette initiative est menée en partenariat avec la communauté de communes Albères Côte Vermeille, le conseil général et la fédération française de randonnée pédestre.

Pour sa part, la commune validera le choix des circuits et valorisera l'offre randonnée avec l'office municipal de tourisme. Elle autorisera également le droit de passage du



public sur les parcelles communales, la communauté de communes à effectuer le balisage et la signalisation des chemins.

Enfin, elle autorisera le passage des itinéraires sur les chemins ruraux.

### Le conseil général réalise une voie verte

L'institution départementale envisage de réaliser une véloroute entre les communes d'Argelès-sur-Mer et Arles-sur-Tech. « *Son objectif est touristique* » précise Pierre Aylagas. Sur le territoire d'Argelès-sur-Mer, la voie verte franchira la Massane. Le conseil général avance trois solutions de franchissement : une sous forme de passerelle, deux autres sous forme de passages submersibles.

Le conseil municipal approuve l'ensemble de

ce projet et le principe du franchissement de la Massane dans les conditions prévues par le Code de l'Environnement.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site : [http://ville.argeles-sur-mer.com/fr/rubrique « La mairie »](http://ville.argeles-sur-mer.com/fr/rubrique%20«%20La%20mairie%20»).

### Une gestion municipale de qualité

Ce sont les services du Trésor public qui l'affirment, chiffres à l'appui : selon des indicateurs portant sur les réalisations et les prévisions, la ville d'Argelès-sur-Mer compte parmi les communes de 10 à 50 000 habitants les mieux gérées du département.

### Tribune de l'opposition

Le port est de par son site porteur pour le développement de l'activité économique d'Argelès sur Mer. On pouvait se demander pourquoi la majorité ne s'était pas penchée sérieusement sur son devenir. De nombreuses récriminations dont nous avons repris les principaux termes dans notre programme avaient été perçues lors de la campagne électorale. Il est heureux que certains se retrouvent dans le projet présenté par la majorité. Cependant celle-ci lors de la dernière réunion publique a confirmé qu'à court terme aucun agrandissement du port n'était prévu. L'évolution du port aura un impact sur la vie économique : des anneaux supplémentaires amèneraient non seulement des ventes de

bateaux mais également toute une économie liée à l'entretien. L'aspect financier n'a pas été développé : une question à ce sujet sur France Bleue Roussillon ayant été éludée par monsieur le maire. Il serait intéressant de rentrer dans ces détails et, pour dynamiser le projet en lui donnant plus d'envergure, faire appel à des partenaires privés qui nous apporteraient compétences et financement et éviter que l'ensemble du projet soit supporté par les argelésiens. N'ayons pas peur et accueillons les idées !

Brigitte De Capèle  
Laurent Madern  
Philippe Rius

### L'OPAH centre ancien est prolongée

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du centre ancien a été initiée par la Ville d'Argelès-sur-Mer en février 2012. Ce dispositif est reconduit sur deux années supplémentaires, jusqu'à la fin 2016. Il ciblera essentiellement les propriétaires bailleurs. Les propriétaires occupants pourront toujours bénéficier des aides sous réserve des crédits disponibles dans l'année en cours.

Pour rappel, l'OPAH concerne un périmètre en centre ville qui regroupe 2 800 logements. Il encourage la multiplication de résidences principales en cœur de ville et permet d'améliorer les conditions d'habitation des occupants.

Infos. 04 68 98 85 89

[argelessurmer@urbanis.fr](mailto:argelessurmer@urbanis.fr)



# « En 2015, la ville accomplira une profonde mutation »

**Hasards du calendrier : programmés quelques heures à peine après le dénouement des deux attentats qui avaient frappé la région parisienne et l'esprit de tous les Français, les vœux de l'équipe municipale à la population revêtaient, le 9 janvier dernier, une consonance particulière.**



**E**n effet, 1300 personnes ont assisté à une soirée où ont été abordées plus qu'à l'accoutumée des questions dépassant le cadre argelésien.

Antoine Parra, élu à la communication, a été le premier à prendre la parole. Son intervention n'a pas éludé les points d'une actualité brûlante. Il a entre autres rappelé que le député-maire et l'équipe municipale, soucieux de ne pas céder aux craintes que voudraient faire peser des fanatiques sur le déroulement de la vie démocratique, a décidé de maintenir la cérémonie.

Pierre Aylagas, qui lui a succédé au pupitre, a abondé dans ce sens, en rendant hommage aux victimes des attentats et en rappelant qu'« il nous appartient de prouver que notre pays est plus fort que la haine, plus fort que l'obscurantisme ».

Le député-maire est également revenu sur la vie locale, le déroulement d'une année au

cours de laquelle il a été réélu en tant que premier magistrat.

Par ailleurs, il a fait un tour d'horizon des principaux dossiers en cours : le lycée Christian-Bourquin (ouverture en septembre 2015) et son gymnase municipal attenant ; la fin de la restructuration du collège des Albères ; l'ouverture de la piscine intercommunale ; la construction de la caserne de gendarmerie ; la fin des travaux du centre-plate, etc.

« Je le dis sans détours : dans 10 ou 20 ans, quand on se penchera sur l'année 2015 à Argelès-sur-Mer, on dira que cette année-là, la ville a accompli une profonde mutation » assure-t-il.

Les discours ont été suivis de la remise de la médaille de la ville à cinq Argelésiennes et Argelésiens particulièrement méritants et activement impliqués dans la vie locale (voir encadré). Un buffet a clôturé la soirée.

## Les Argelésiens médaillés

Ils et elles s'impliquent de manière exemplaire dans la vie locale : cinq Argelésiens et Argelésiennes ont été récompensés.

### Rose Inghilleri

A l'origine de la création de l'association FFREEE, elle participe activement chaque année aux Chemins de la Retirada.

### Josée Jourdain

Cette ancienne pharmacienne est une sportive accomplie : gymnastique volontaire, cyclotourisme, joueuse de tennis confirmée.

### Jacqueline Payrot

Adjointe au maire entre 2001 et 2014, elle compte parmi les chevilles ouvrières des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame-del-Prat.

### Emile Marine

Depuis une quinzaine d'années, il est le « super intendant » de l'Etoile sportive catalane.

### Bernard Maso

Il préside Granyotarem qui fête cette année ses 10 ans d'existence.

## Automate d'alerte : inscrivez-vous

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs (inondations, épisode neigeux, etc.), la ville d'Argelès-sur-Mer est en train d'élaborer un automate d'alerte. En pareille situation, ce service téléphonique permettra à terme d'informer rapidement et individuellement tous les foyers, les commerces et établissements pro-

fessionnels installés sur le territoire communal.

La base de contacts est constituée des abonnés téléphoniques répertoriés dans les pages blanches de l'annuaire. Afin d'alimenter celle-ci pour améliorer son efficacité, votre participation est indispensable (n° de portables...). Inscription aux alertes et toutes les infos : <http://www.allomairie.com>



## L'actualité de la Casa de l'Albera



### Exposition « Les Argelésiens et la Grande Guerre »

Jusqu'à la fin juin, une quinzaine de panneaux explicatifs sont accrochés. Ils marient textes originaux et illustrations d'époque puisées essentiellement dans les fonds documentaires des familles argelésiennes. Entièrement consacrés à Argelès-sur-Mer plongée dans le premier conflit mondial, ils sont complétés par une présentation d'objets divers, toujours d'époque, également prêtés par les Argelésiens : armes, carnets de route rédigés par des poilus entre deux assauts, correspondances, médailles, œuvres d'art « des tranchées » (obus et balles finement ciselées). *Les Argelésiens et la Grande Guerre* vous permettra ainsi de porter un regard unique et décalé sur celle qui devait être « La Der des ders ».

Entrée : 3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte. Groupes adultes (plus de 20 personnes) : 2 euros par personne. Groupes scolaires : 1,50 euro par enfant.

Tarifs des visites guidées : 4 euros ; gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Infos. 04 68 81 42 74

### Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer Exposition « Les camps sur le sable »

La Guerre civile espagnole qui oppose républicains et franquistes débute en 1936 et s'achève par la défaite du camp républicain en avril 1939. En janvier 1939, la chute de la Catalogne provoque un exode sans précédent. Près d'un demi-million de personnes franchissent la frontière des Pyrénées dans de terribles conditions. Dans l'urgence et face à cet afflux exceptionnel de population - ou Retirada - les autorités françaises évacuent femmes, enfants et vieillards vers l'intérieur de la France. Les hommes et quelques groupes de femmes et d'enfants sont « parqués » dans des camps d'internement montés à la hâte sur les plages du Roussillon par les réfugiés eux-mêmes, utilisés comme main d'œuvre. Le camp d'Argelès-sur-Mer a été le premier à « accueillir » des réfugiés. Mais devant leur nombre considérable, les autorités françaises ont été amenées à ouvrir sur le même modèle, c'est-à-dire sur le sable des plages, les camps de Saint-Cyprien et du Barcarès.

Pour la première fois, les 3 camps sur le sable du Roussillon font l'objet d'une exposition commune dans le Mémorial d'Argelès-sur-Mer. Cette exposition temporaire présentée jusqu'au 30 juin propose des photos inédites des camps issues du fonds documentaire donné au Mémorial par la famille du commandant Couderc, militaire de réserve en charge de la gestion des camps dans les Pyrénées-Orientales, commandant du camp d'Argelès-sur-Mer de 1939 à 1942.

Ouvert du mardi au samedi de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

Infos. 04 68 88 59 38

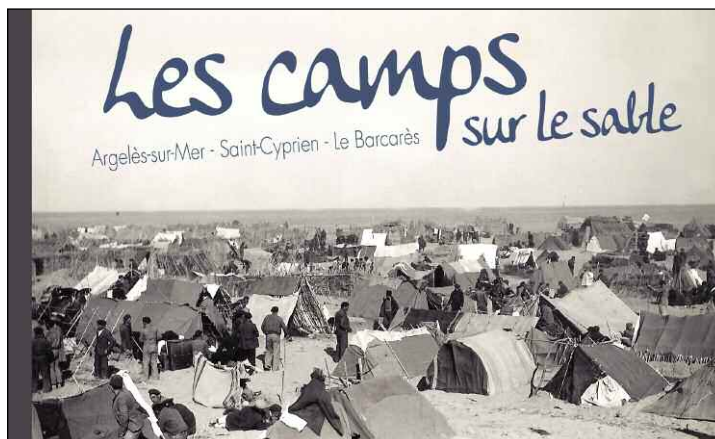
#### Casa de l'Albera - Nouveaux horaires

<b>Du 1er juin au 30 septembre et vacances de printemps :</b>	10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.	Le samedi de 10 h à 13 h.
Fermé les dimanches et lundis.	Fermeture les dimanches, lundis, jours fériés, et entre Noël et Nouvel An. Les tarifs d'entrée et des visites guidées restent inchangés.
<b>Le reste de l'année :</b>	
Ouvert du mardi au vendredi de	

#### Eglise Notre-Dame-del-Prat Visite guidée

La Casa de l'Albera propose cette visite le 7 mars dans le cadre de l'exposition « Trésors du Patrimoine Catalan », en collaboration avec le conseil général des Pyrénées-Orientales et

le centre départemental de restauration des œuvres d'art. Visite gratuite, tout public. Rendez-vous à 15 heures devant l'église.





## A noter dans votre agenda



### 4 au 8 mars

#### Festival Femmes et toiles

Films, conférence, exposition, moments de convivialité. Au programme...

Mercredi 4 mars :

- Ciné-forum à 19h.

Jeudi 5 mars :

- Cinéma Jaurès à 18h30 : Inauguration de « Femmes et Toiles 2015 » avec conférence inaugurale et présentation de « Olympe de Gouges, droits humains et égalité, un combat, 17 combats de femme », une exposition réalisée par la Ligue de l'enseignement et la Ligue des droits de l'Homme des Pyrénées-Orientales (3 au 31 mars à la médiathèque Jean Ferrat).

- 9 films (au total) concernant les problèmes auxquels sont confrontées les femmes dans le monde contemporain seront projetés.

Tout public. Tarifs selon programmation.

### 15 mars

#### Musicales d'Argelès-sur-Mer

17 h au cinéma Jaurès.

Concert « Raga Duo » avec Gabrielle Rubio (guitare) et Raphaëlle Rubio (violon).

Tarif : 5 euros, gratuit pour les - de 18 ans.

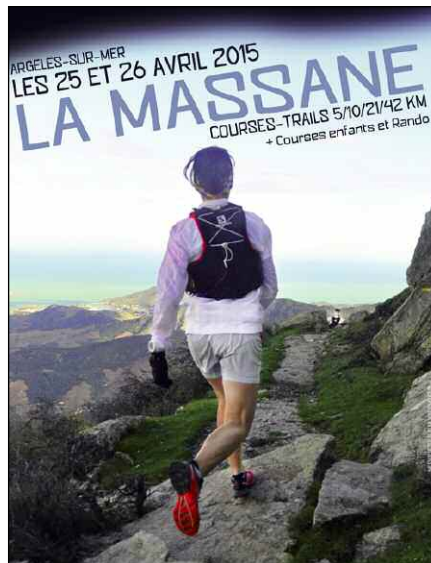
### 18 mars

#### Cinéma des enfants

15 h 30 au cinéma Jaurès.

« Qui voilà ? », film d'animation de Jessica Laurèn (Suède, 2013, 32 min) (à partir de 3 ans).

Huit courts-métrages racontant des aventures mignonnes et dramatiques, toutes simples mais racontées avec beaucoup d'esprit.



Tarif : 2,50 euros (ciné + goûter).

### 28 mars

#### Parcours du coeur

Départs de l'espace Jean-Carrère.

3 parcours à pied, départs à 9 h 30 et 10 h 30. 1 parcours VTT, départ à 9 h 30.

Inscriptions sur place à partir de 8 h 30 ou à l'accueil de la mairie du lundi 23 au vendredi 27 mars.

Tout public. Tarif : 1 euro symbolique

### 29 mars

#### Braderie puériculture

9 h à 15 h à l'Espace Jean-Carrère.

Exposition-vente de vêtements, jouets et objets de puériculture par et pour les familles avec l'association Le Mille-Pattes.

Entrée libre.

### 5 et 6 avril

#### Fête américaine

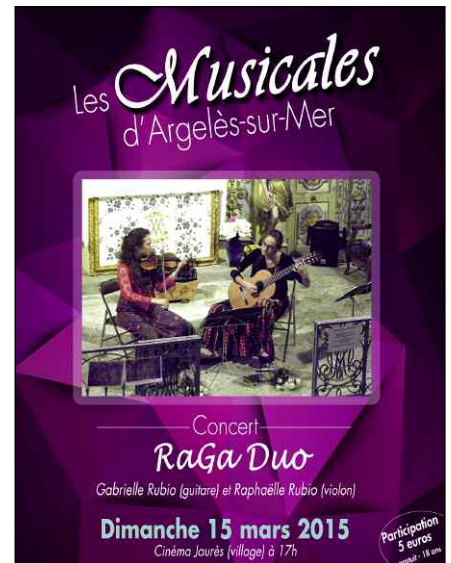
Esplanade Charles Trenet au Centre plage. Découverte de la culture américaine : initiations, démos et concerts country et rock'n'roll ; défilé de voitures américaines et Harley ; villages indiens et westerners ; maquillage ; taureau mécanique ; stand lasso ; spectacles avec danseuses de revue ; ballades à cheval et poneys ; expo de calèches.

Tout public. Gratuit

### 12 avril

#### 14<sup>e</sup> Foire des éleveurs Albères Aspres

Parking du Racou.



Programme (contenus indicatifs, sous réserve de modifications liées à l'organisation) : démonstrations (chiens de bergers, tonte de brebis, travail du sol et débardage avec chevaux de trait), course de balles rondes, exposition d'animaux de nos fermes (vaches, brebis, chèvres, volailles, chevaux, ânes...), marché fermier. Gratuit.

### 19 avril

#### Musicales d'Argelès-sur-Mer

17 h au cinéma Jaurès.

Concert « Médit'Jazz » avec Eric Louis (trombone), Fabrice Camus (trompette), Benjamin Amiel (saxo baryton), Christian Pomarède (saxo alto), Laurent Maurel (batterie), Maxime Raynal (piano) et Laura Galibert (chant).

Tarif : 5 euros, gratuit pour les - de 18 ans.

### 19 avril

#### Jardin en fête

9 h à 18 h au centre-ville.

Expo-vente de pépiniéristes professionnels. Vide-jardin des particuliers. Animations enfants.

Tout public. Gratuit.

### 25 et 26 avril

#### Courses de la Massane

Au programme des épreuves pédestres : la course Enfants, le 10 km de Valmy, le 5 km des Vignes (nouveau), l'Albératrail, le Trail de la Massane et la randonnée.

Toute l'info sur :

[www.coursesdelamassane.com](http://www.coursesdelamassane.com)



## 300 baigneurs à l'eau...

Le soleil était présent, mais l'eau forcément froide pour les courageux qui ont pris leur premier bain de l'année, quelques heures à peine après avoir quitté la table et remis les cotillons.

Contrairement à la température, l'ambiance était chaleureuse au cours de cet événement qui s'est achevé par une collation et la remise par les membres de l'équipe municipale d'un diplôme attestant la véracité de l'exploit réalisé. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.



## ... et 700 seniors à table



Ils se sont réunis le 23 janvier à l'espace Jean-Carrère pour le traditionnel repas que leur offre la ville chaque début d'année.

Ce rendez-vous privilégié, suivi d'une animation dansante, permet à l'équipe municipale de souhaiter la bonne année aux plus anciens tout en restant à leur écoute... et le service a été assuré par les élus en personne !

## 10 500 euros pour les sinistrés



Suite aux inondations des 29 et 30 novembre 2014 ayant entraîné des lourds dégâts, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pyrénées-Orientales a sollicité le Fonds de calamité et des catastrophes naturelles auprès de l'assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), au niveau national. Ce fonds a alloué la somme de 10 500 euros partagée entre 8 entreprises des Pyrénées-Orientales, dont trois argelésiennes, qui ont particulièrement souffert lors des intempéries. La somme versée à chacune d'entre elles variait selon l'importance des préjudices subis (dégâts matériels, immobiliers ; pertes d'exploitation).

Les chèques ont été remis le 16 février à l'Hôtel de Ville en présence de Pierre Aylagas, député-maire, et de représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat 66.

## Illuminons la ville



Ouvert aux particuliers, le concours d'illuminations et de décorations a récompensé les plus belles réalisations en matière d'illuminations, de décorations lumineuses d'immeubles, d'ensemble d'immeubles, de propriétés privées et de maisons individuelles situées sur le territoire communal.

Un jury composé d'élus, de commerçants et de citoyens a établi le palmarès en départageant les 22 participants. Tous les lauréats ont reçu un prix gourmand, sous la forme d'un magnifique panier garni. 10 premiers prix : Aurélie Montané ; Martine Bovalo ; Aurélio Alviano ; Marie-Ange Tescher ; Christian Ancelot ; Pierre Degrès ; André et Mireille Virroy ; René Bonhomme ; Marie-Thérèse Guélé ; Jean-François Bedeul.

Les autres participants : Philippe Sandro ; Jean Keller ; Martine Gautheron ; Stéphane Porteix ; Gilbert Dubant ; André Berthier ; Aurélie Estève ; Marcel De Maya ; Jérôme Faig ; Marie-Dominique Cortès ; Jean-Pierre Pascolin ; Christelle Fraisse.



## Nous sommes Charlie

Le 8 janvier, près de 300 personnes se sont donné rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour rendre hommage aux victimes de l'attentat du 7 janvier contre le journal Charlie-Hebdo et les représentants des forces de l'ordre. Quelques heures à peine plus tard, l'horreur se poursuivait avec une nouvelle prise d'otages, toujours à Paris...



### Allocution de Pierre Aylagas - Hommage aux victimes de l'attentat du 7 janvier

« Aujourd'hui, partout en France, à l'appel du président de la République, les citoyens se mobilisent contre l'attentat barbare perpétré à Paris qui a coûté la vie à des journalistes et dessinateurs de l'hebdomadaire Charlie Hebdo et à deux fonctionnaires de la police nationale.

Ce crime abject touche dans notre pays deux des piliers de notre démocratie : la liberté d'expression et ceux qui étaient chargés de la protéger.

Aujourd'hui, nous sommes Tous Charlie.

Parce que ces fanatiques ont tué ceux qui justement luttent contre le fanatisme, ils ont tué ses femmes et ses hommes qui combattaient tous les extrémismes, l'asservissement des peuples et la soumission de la femme.

Aujourd'hui, nous sommes Tous Charlie.

Parce que ces fanatiques veulent exporter leur sale guerre dans notre pays.

Face à cette violence, notre pays vit un moment historique. Il nous appartient d'apporter une réponse collective. Il nous appartient de prouver que notre pays est plus fort que la haine, plus fort que l'obscurantisme.

Oui, la République, notre République doit se retrouver autour des valeurs qui l'ont forgée, qui lui ont permis de devenir un exemple pour tant de nations. C'est le défi collectif que nous devons relever. Nous le relèverons parce que nous croyons en la fraternité, à la tolérance au respect de l'autre dans nos différences.

N'oublions jamais que face à leurs assassins et à leurs armes de guerre, les dessinateurs et journalistes avaient pour seules armes leur humour et leurs crayons.

L'ancien ministre de Robert Badinter les a qualifiés de soldats de la liberté. Car c'était notre liberté de penser, notre liberté d'expression, notre liberté de croire ou de ne pas croire, l'ouverture aux autres que ces soldats de la liberté défendaient.

Pour honorer la mémoire de ces 12 disparus et pour rendre hommage à tous les défenseurs de la liberté exécutés par des fanatiques depuis des années, je vous demande d'observer une minute de silence. »

## Manuel Valls et Lydie Salvayre aux chemins de la Retirada

Le 20 février fut une journée exceptionnelle pour Argelès-sur-Mer. En effet, la ville a accueilli dans le cadre des Chemins de la Retirada Manuel Valls, premier Ministre, et Lydie Salvayre, écrivaine lauréate du Prix Goncourt 2014.

Retour en images sur cet événement.



Dépôt de gerbes au cimetière des Espagnols.



Manuel Valls, Premier ministre, et Lydie Salvayre présents au cimetière.



Lydie Salvayre visite le Mémorial du camp à Valmy.

Enfants de la Mer 2015

## Inauguration le 10 avril



### Appel à contribution

#### 150<sup>e</sup> anniversaire de la plage

La Ville célébrera à partir du mois de juin le 150<sup>e</sup> anniversaire de la plage d'Argelès-sur-Mer. De nombreuses manifestations seront organisées, dont une exposition à la Casa de l'Albera.

Vous possédez des objets, des documents (écrits, photographies, films) des témoignages susceptibles d'enrichir l'exposition ? Vous pouvez nous contacter à la Casa de l'Albera (04 68 81 42 74) ou à l'Hôtel de Ville, au service Communication (04 68 95 34 26).

11 au 17 mai

### Championnats de France de Tarot

Depuis 2002, Argelès-sur-Mer accueille tous les deux ans le championnat de France toutes catégories de tarot. Jusqu'en 2019, elle a la garantie de recevoir cet événement chaque année impaire.

Celui-ci est organisé par la Ville, la Fédération française de tarot et le club de tarot d'Argelès-sur-Mer

Durant presque une semaine, plusieurs milliers de tarophiles et d'accompagnateurs venus de la France entière séjourneront dans la commune et participeront aux tournois programmés sur de nombreux sites.

### Patrimoine et environnement à l'école

A l'école Molière, dans le cadre du financement de classes patrimoine à Tautavel du 7 au 10 avril et du 27 au 30 avril, les deux classes de CE2 vendent des sacs et des carnets au sein de l'établissement. Une vente est également organisée avec l'aide des parents de l'école les jours de marché, tous les mercredis matin jusqu'au 8 avril.

Ces deux mêmes classes participent également dans le cadre de Enfants de la mer à l'opération « Sauvons les tortues » en partenariat avec le centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée (CESTMED). Un représentant de cet organisme sera présent à l'école Molière les 27 février et 27 mars. Les deux classes devraient se déplacer au CESTMED (Grau-du-Roi) courant avril et participer à la journée d'inauguration de Enfants de la Mer, le 10 avril.

**D**epuis sa création en 2009 par la municipalité d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), le programme Enfants de la Mer s'est progressivement imposé comme un rendez-vous de portée nationale en matière de développement durable et de sensibilisation à l'environnement. Le coup d'envoi de la septième édition sera donné le 10 avril 2015. Enfants de la mer se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

Cette année encore, il propose de nombreux événements, dont des animations en direction du jeune public et des expositions signées par quelques-uns des plus grands photographes naturalistes.

Plusieurs expositions seront accrochées le long de la promenade du front de mer. Deux d'entre elles seront dédiées à la beauté des contrées arctiques : *Un homme et des loups*, de Jim Brandenburg, un photographe naturaliste américain internationalement réputé ; *Taiga*, ou la Finlande sous l'objectif de Thomas Roger et d'Olivier Larrey. La troisième sera consacrée au froid du pays catalan, *La fred d'aqui*. Celle-ci, composée d'une trentaine de clichés, est en cours de réalisation par l'association Regard du Vivant, en collaboration avec les réserves naturelles catalanes.

Enfin, une exposition exceptionnelle sur les côtes du Languedoc-Roussillon sera dressée côté port par le conservatoire du littoral et le conseil régional à l'occasion de son quarantième anniversaire : de magnifiques photos artistiques prises du ciel sur un patrimoine naturel étincelant de richesses et de couleurs.

Plus d'infos dans le prochain numéro de Granotes.

En attendant, vous pouvez consulter l'actualité de Enfants de la mer sur le blog <http://enfantsdelamer.blogspot.fr>

## Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que les mercredis et samedis de 10 h à 12 h

### Jusqu'au 10 mars

Exposition du collectif **Les Passages** (art brut et singulier).

### Du 12 au 21 mars

Exposition dans le cadre du **Printemps des Poètes** avec les Amis de la médiathèque.

### Du 24 mars au 11 avril

Exposition des oeuvres de **Djihem** (technique mixte sur toile).

### Du 15 avril au 2 mai

Exposition des oeuvres de **Simon Fletcher** (aquarelles).

## Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans

Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Le samedi de 10 h à 13 h

### Jusqu'au 30 juin

#### Les Argelésiens et la Grande Guerre

Entièrement consacrés à Argelès-sur-Mer plongée dans le premier conflit mondial, les panneaux (histoire locale, portraits de poilus) sont complétés par une présentation d'objets divers, toujours d'époque, également prêtés par les Argelésiens.

### Mémorial du camp d'Argelès

Espace Jules Pams - Valmy  
Ouvert toute l'année du mardi au samedi de 14 h à 18 h

### Jusqu'au 30 juin

#### Les camps sur le sable

Face à la « Retirada » de 1939 des Républicains espagnols, les autorités françaises mettent en place des camps de fortune sur les plages du Roussillon à Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et au Barcarès. Les trois camps font l'objet d'une exposition commune de photos inédites.

**L'info en direct sur**  
[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)